

La location sociale de vélos à assistance électrique

Vous avez trouvé un Emploi ou une Formation mais vous n'avez pas de moyen de locomotion? Les horaires des bus ne sont pas adaptés ? Vous avez déjà un emploi mais votre voiture vient de tomber en panne ? Soucieux de l'impact environnemental de vos déplacements pour vous rendre au travail? Petits trajets qui ne nécessitent pas un véhicule motorisé ?

En fonction de votre situation et des disponibilités du parc de l'ASPI, il peut vous être proposé la location d'un vélo à assistance électrique pour vous rendre sur votre lieu de travail ou de formation à un tarif adapté. Une remorque s'adaptant au vélo peut vous être mis à disposition sur demande.

C'est une solution provisoire qui vous permettra de bénéficier d'un accompagnement individuel pour un suivi vers une autonomie durable en terme de mobilité.

Les Conditions:

- ✓ Sur prescription de votre référent (conseiller pole emploi, MLJ, assistante sociale, accompagnatrice socio-pro...)
- ✓ dépôt d'un chèque de caution de 310€ (encaissé uniquement en cas de vol ou accident responsable).
- ✓ accompagnement individuel.
- ✓ paiement d'avance de la période de location (2€/ jour ou 10€/ semaine)
- ✓ venir avec son casque

Les personnes concernées:

- ✓ En accès ou maintien à l'emploi ou à la formation
- ✓ Non QPV



Les Modalités :

Caroline Trichot
ASPI
36, rue de la cavalerie
30100 Alès
06 67 49 09 56

